

Quand le retrait de l'État entraîne la décivilisation

AFFAIBLI, ENDETTÉ, IMPUISSANT, L'ÉTAT A LARGEMENT PERDU LA MAIN FACE À DE MULTIPLES ACTEURS (AGENCES DE NOTATION, BANQUES, COMPAGNIES D'ASSURANCES, FONDS DE PENSION). « CELA HYPOTHÈQUE SA CAPACITÉ D'ACTION ET SA CRÉDIBILITÉ », S'INQUIÈTE JOSEPHA LAROCHE*. SI L'ÉTAT S'AFFAIBLIT, QUI JUGULERA LA VIOLENCE DES INDIVIDUS, QUI FREINERA « L'ENSAUVAGEMENT » DU MONDE ? ENTREVUE.

Construction de l'État et processus de civilisation vont de pair, selon vous.

C'est la thèse de Norbert Elias¹. Ce processus a permis de réduire la

violence et l'animalité des hommes, du moins d'en monopoliser l'exercice légitime au seul profit de l'État. Une interdépendance a relié le monopole de la violence physique légitime accaparée par l'État et la maîtrise de soi (contrôle sévère et refoulement opérés par les individus sur leurs propres pulsions). Elle a permis qu'advienne une pacification de l'espace social.

Pacification que vient miner le retrait de l'État, n'est-ce pas ?

Oui. Quand l'État, agent de répartition des richesses, ne joue plus son rôle dans le financement des

systemes de santé par exemple, cela veut dire à l'extrême que seule la grosseur du portefeuille décidera si vous serez soigné, ou non. N'est-ce pas là une forme de violence sociale ?

L'humanité soumise à l'économie, elle-même aux ordres de la finance. On en est donc là...

La domination de la finance est une nouvelle forme de violence qui s'exacerbe chaque jour davantage. Voyez l'insatiabilité financière au regard de la pulsion de mort, des passions et des émotions qu'elle suscite. Fondée sur une confiance illimitée en la stabilité et

l'autorégulation des marchés, la course au profit s'est opérée ces dernières années dans la plus parfaite démesure, affranchie de toute exigence éthique.

Cette dérégulation des conduites a pris la forme de pratiques antisociales : fraudes, corruption, mouvements spéculatifs de capitaux, prises de risque inconsidérées, voire escroqueries pures et simples (rappelons ici le cas Bernard Madoff). Elle a induit une certaine inversion des valeurs, où la prédation est devenue le parangon de toutes les réussites; la prudence est au contraire apparue comme un simple attribut de disqualification. La valeur humaine de



La Pre Josepha Larocche

chacun est brutalement indexée et réduite au seul revenu : « Je ne suis que ce que j'ai. »

De plus en plus impuissants, les États perdent donc leur pouvoir de « civiliser »...

Oui. Comment pourraient-ils continuer à le faire, alors que, de tous côtés, leurs contre-performances suscitent des mouvements de sécession sociale et de violence ? Désormais, nous allons vers l'abîme d'un monde hobbesien² dans lequel chacun fera la guerre à chacun, avec retour en force de l'état de nature, ou, si l'on préfère, de la barbarie au quotidien.

Avec les efforts pour résoudre les conflits (non-violence, justice réparatrice), n'y a-t-il pas espoir de juguler un peu ces pulsions de mort ?

Je ne pense pas que le processus de décivilisation en cours puisse être endigué. Il faut compter en effet avec la « violence inerte³ » du système international, qui conduit à présent à une inquiétante brutalisation du monde. Il est vrai cependant qu'un mouvement de judiciarisation, avec la Cour pénale internationale, par exemple, suscite l'espoir par son travail réparateur. ◀



* Professeure de science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Fondatrice de Chaos International : www.chaos-international.org. Voir sous la rubrique « Passage au crible » divers articles sur les politiques de santé publique. <http://chaosinternational.blogspot.com>

1. Sociologue (1897-1990).

2. Thomas Hobbes (1588-1679).

3. Pierre Bourdieu (1930-2002), sociologue.



Plus de patientes peuvent désormais recevoir le vaccin GARDASIL®. La limite supérieure d'âge pour l'utilisation de GARDASIL® comprend maintenant les femmes âgées de 27 à 45 ans.

LES FILLES ET LES FEMMES DE 9 À 45 ANS PEUVENT DÉSORMAIS ÊTRE VACCINÉES AU MOYEN DE GARDASIL®.

GARDASIL® est un vaccin indiqué chez les filles et les femmes de 9 à 45 ans pour la prévention de l'infection par les virus du papillome humain (VPH) des types 6, 11, 16 et 18 et des maladies suivantes causées par les VPH de ces types contenus dans le vaccin : cancers du col de l'utérus, de la vulve et du vagin causés par les VPH des types 16 et 18; les verrues génitales (condylomes acuminés) causées par les VPH des types 6 et 11;

et les lésions précancéreuses ou dysplasiques suivantes causées par les VPH des types 6, 11, 16 et 18 : adénocarcinome *in situ* (AIS) du col de l'utérus, néoplasies intraépithéliales cervicales (CIN) de grade 2 et de grade 3, néoplasies intraépithéliales vulvaires (VIN) de grade 2 et de grade 3, néoplasies intraépithéliales vaginales (VaIN) de grade 2 et de grade 3, néoplasies intraépithéliales cervicales (CIN) de grade 1.

GARDASIL® est contre-indiqué chez les patients qui présentent une hypersensibilité aux ingrédients actifs ou à l'un ou l'autre des excipients du vaccin. Les patients qui présentent des symptômes révélateurs d'une hypersensibilité après avoir reçu une dose de GARDASIL® ne devraient pas recevoir d'autres doses de ce vaccin.

Chez les femmes, les effets indésirables au point d'injection le plus souvent signalés dans les études cliniques portant sur GARDASIL® (n = 6 995), un placebo contenant l'adjuvant SHAA (sulfate d'hydroxyphosphate d'aluminium amorphe) (n = 5 372) ou un placebo en solution saline (n = 320) ont été, respectivement : douleur (81,5 %, 70,6 %, 48,6 %), enflure (23,5 %, 14,2 %, 7,3 %) et érythème (21,9 %, 15,6 %, 12,1 %). Les effets indésirables généraux le plus souvent signalés dans les études cliniques portant sur GARDASIL® (n = 6 995) ou un placebo avec ou sans l'adjuvant SHAA (n = 5 692) ont été, respectivement : céphalées (20,5 % et 20,3 %) et fièvre (10,1 % et 8,7 %).

Comme pour tout vaccin, il se peut que la vaccination au moyen de GARDASIL® ne confère pas une protection chez toutes les personnes vaccinées. Ce vaccin n'est pas conçu pour le traitement des lésions génitales externes évolutives, des cancers du col de l'utérus, de la vulve, du vagin ou de l'anus, des CIN, des VaIN, des AIN. Ce vaccin ne protégera pas contre des maladies qui ne sont pas causées par le VPH. Il n'a pas été démontré que GARDASIL® protège contre les maladies qui sont causées par tous les types de VPH. Une syncope (évanouissement) peut survenir après toute administration d'un vaccin, surtout chez les adolescents et les jeunes adultes. Une syncope, parfois associée à une chute, a été rapportée après la vaccination avec GARDASIL®. Par conséquent, on doit surveiller attentivement les personnes vaccinées pendant environ 15 minutes après l'administration de GARDASIL®. Le suivi systématique et le test Pap doivent continuer à être effectués tel qu'il est indiqué, même chez les femmes qui ont reçu GARDASIL®. Des précautions adéquates doivent toujours être prises pour éviter les maladies transmissibles sexuellement. Les femmes ne devraient pas devenir enceintes pendant la période de vaccination au moyen de GARDASIL®.

Veillez consulter la monographie pour connaître les indications, les contre-indications, les mises en garde et précautions, ainsi que les directives d'administration.

La monographie intégrale du produit est accessible sur le site Web www.merck.ca.

Visitez notre site Web à l'adresse www.merck.ca

GARDASIL®

[vaccin recombinant quadrivalent contre le virus du papillome humain (types 6, 11, 16 et 18)]

Le vaccin QUADRIVALENT contre le VPH



Merck Canada Inc., Kirkland, Québec

GARDASIL® est une marque déposée de Merck Sharp & Dohme Corp., filiale de Merck & Co., Inc., utilisée sous licence.

© 2011 Merck Canada Inc., filiale de Merck & Co., Inc. Tous droits réservés.



VACC-1008058-0000-F-CDN-AOÛT-12



Voir le résumé des renseignements posologiques à la page 38-39